

Compte rendu de la séance du 09 février 2021

Le neuf février deux mille vingt et un, à vingt heures trente à la Mairie, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain DUTRANOIS, Maire.

Conseillers en exercice : Monsieur Alain DUTRANOIS, Monsieur Noël ROUX, Madame Maryse VINÇON, Madame Josiane DUBOIS, Monsieur Gérard GARCIA, Monsieur Didier CRUZOL, Monsieur Jonathan MEIKOW, Monsieur Jacques ROUGER, Madame José TEN DIJK-VAN DIERMEN et Monsieur Christian BEAUCLERCQ

Représentés :

Absents : Monsieur Jorge SILVA

Secrétaire(s) de la séance:

Maryse VINCON

Ordre du jour:

- Adressage postal - Présentation par Mme Peyridieu de la Poste -
- Délibération pour suite ou fin de l'enchère de la maison "Monteiro -Ferreira"
- Présentation pour délibération des travaux sur Monument de la statue de Sainte Vierge
- Questions diverses

Délibérations du conseil:

Mise en place de l' Adressage Postal (DE 2021 01)

Monsieur le maire présente Mme Peyridieu de la poste , qui interviendra pour énoncer le principe de l'adressage postal :

L'adressage consiste à assigner des adresses permettant la localisation d'habitations ou de locaux. Il consiste le plus souvent à nommer des voies et assigner des numéros aux bâtiments que la voie dessert.

Utilisation et intérêt :

- Rapidité d'intervention des services d'urgence
- Efficacité de l'acheminement du courrier, des colis
- Optimisation des services : Collecte des déchets, service à la personne...
- Navigation : généralisation de l'usage des GPS.

**Le conseil municipal,
APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

Par [8] voix pour, [2] voix contre, et [0] abstention.

DÉCIDE d'accepter la mise en place de l'adressage postal.

DONNE pouvoir à Monsieur le maire pour effectuer toute démarche nécessaire.

Vente aux enchères de la maison " Monteiro-Ferreira (DE 2021 02)

Monsieur le Maire rappelle que la commune a la possibilité d'enchérir la maison "Monteiro-Ferreira" à 36300 Euros en faisant jouer son droit de préemption.

Monsieur le Maire appelle au vote

**Le conseil municipal,
APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

Par [0] voix pour, [8] voix contre, et [2] abstention.

**DÉCIDE d'accepter de ne pas poursuivre la démarche de l'achat de la maison.
DONNE pouvoir à Monsieur le maire pour effectuer toute démarche nécessaire.**

Travaux sur monument de la statue de la Sainte Vierge (DE 2021 03)

Monsieur le Maire explique les travaux à effectuer pour la rénovation de la statue de la Sainte Vierge.

Une subvention sera demandée auprès du FAST (département) de l'ordre de 20 % du montant des travaux et 20 % auprès de l'Etat.

**Le conseil municipal,
APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

Par [9] voix pour, [1] voix contre, et [0] abstention.

DÉCIDE d'engager les travaux et les demandes de subventions.

DONNE pouvoir à Monsieur le maire pour effectuer toute démarche nécessaire.

Questions / diverses

- Les comptes rendus des réunions de conseil municipal sont à afficher sur le site internet de la commune
- Monsieur Gérard Garcia informe le conseil de la création d'une association "Voie verte randonnée" pour les marcheurs.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire a levé la séance à 22h22.

La Secrétaire,
Maryse VINÇON



Le Maire,
Alain DUTRANOIS

